

A nos Abonnés

Nous avertissons tous ceux qui reçoivent le COURRIER DE SAINT-JEAN qu'ils sont considérés comme abonnés réguliers, ainsi que la loi nous y autorise.

De plus la loi dit clairement que si une personne veut cesser de recevoir un journal, elle doit au préalable acquitter le prix de son abonnement, sans quoi le propriétaire peut continuer l'envoi du journal, et cela jusqu'au parfait paiement de tout ce qui lui est dû.

L'ADMINISTRATION

LE COURRIER DE SAINT-JEAN

JOURNAL LIBÉRAL-CONSERVATEUR. Publié tous les vendredis dans les bureaux du district d'Iberville.

J. E. MOLLEUR Propriétaire

L. D. E. ROUSSEAU Rédacteur

BUREAU: No 5 RUE ST-CHARLES

près du pont Jones

Téléphone Richelieu No 107.

ABONNEMENTS

12 mois \$1.00

6 " 50 cts

ANNONCES

1ère insertion 10 cts par ligne

2ème insertion 5 " "

3ème insertion 3 " "

Le Courrier de St-Jean

St-Jean d'Iberville, Que.

Le Courrier de Saint-Jean

ST-JEAN, 13 AVRIL 1900.

Les deux chefs

et la fédération impériale

La prochaine élection fédérale aura une importance exceptionnelle. Il ne s'agit pas seulement de résoudre les problèmes ordinaires de la politique canadienne.

Le peuple canadien est-il disposé à renoncer ainsi à ses libertés? Nous ne le croyons pas. Alors, il devra condamner Sir Wilfrid Laurier, qui est partisan de cette politique de suicide.

Que Sir Wilfrid Laurier se soit prononcé ouvertement et d'une manière non équivoque en faveur de la fédération impériale, qu'il ait proclamé que c'est là l'idéal vers lequel nous devons tendre, rien de plus facile à établir.

Que Sir Wilfrid Laurier se soit prononcé ouvertement et d'une manière non équivoque en faveur de la fédération impériale, qu'il ait proclamé que c'est là l'idéal vers lequel nous devons tendre, rien de plus facile à établir.

« En Canada, nous avons une confiance illimitée dans notre pays; quand il aura atteint le plein développement de sa virilité, rien ne pourra le satisfaire sinon la représentation dans le parlement de l'Empire. Je crois que cette question n'est pas sans difficulté, mais il appartient aux hommes forts de vaincre les difficultés. La carrière du Parlement de la Grande-Bretagne a été illustre, mais non moins illustre celle du Parlement de la « Breteigne agrandie. »

« En Canada, nous avons une confiance illimitée dans notre pays; quand il aura atteint le plein développement de sa virilité, rien ne pourra le satisfaire sinon la représentation dans le parlement de l'Empire. Je crois que cette question n'est pas sans difficulté, mais il appartient aux hommes forts de vaincre les difficultés. La carrière du Parlement de la Grande-Bretagne a été illustre, mais non moins illustre celle du Parlement de la « Breteigne agrandie. »

« En Canada, nous avons une confiance illimitée dans notre pays; quand il aura atteint le plein développement de sa virilité, rien ne pourra le satisfaire sinon la représentation dans le parlement de l'Empire. Je crois que cette question n'est pas sans difficulté, mais il appartient aux hommes forts de vaincre les difficultés. La carrière du Parlement de la Grande-Bretagne a été illustre, mais non moins illustre celle du Parlement de la « Breteigne agrandie. »

« En Canada, nous avons une confiance illimitée dans notre pays; quand il aura atteint le plein développement de sa virilité, rien ne pourra le satisfaire sinon la représentation dans le parlement de l'Empire. Je crois que cette question n'est pas sans difficulté, mais il appartient aux hommes forts de vaincre les difficultés. La carrière du Parlement de la Grande-Bretagne a été illustre, mais non moins illustre celle du Parlement de la « Breteigne agrandie. »

« En Canada, nous avons une confiance illimitée dans notre pays; quand il aura atteint le plein développement de sa virilité, rien ne pourra le satisfaire sinon la représentation dans le parlement de l'Empire. Je crois que cette question n'est pas sans difficulté, mais il appartient aux hommes forts de vaincre les difficultés. La carrière du Parlement de la Grande-Bretagne a été illustre, mais non moins illustre celle du Parlement de la « Breteigne agrandie. »

suivre d'une fédération des colonies de l'Afrique du sud, tous deux préjudices de la fédération impériale.

« M. Chamberlain, dit-il, a abordé un sujet qui, plus que tout autre, occupe l'attention de l'Empire. De sa nature, ce sujet s'impose à l'esprit du penseur. Une chose est certaine. Les colonies sont tenues de se rattacher à l'Empire de l'Empire ou de s'en séparer. La décision à prendre, le choix à faire ne sont pas tant le fait des colonies que de la mère patrie elle-même. Quand le Canada aura grandi, il ne pourra réaliser ses aspirations si on ne lui donne une représentation dans le parlement impérial. Si c'est un rêve, c'est un rêve que doivent caresser hommes et femmes. »

« Les Canadiens-français voudraient être et Angli pur sang et par conséquent leur position, il ne leur manque plus que d'être représentés dans le ministère impérial. »

« Sir Wilfrid Laurier et M. Tarte sont donc partisans avoués de la fédération impériale. Leurs déclarations dans ce sens sont bien catégoriques. »

« D'un autre côté, Sir Charles Tupper se prononce carrément contre cette politique. Nous avons publié, dans notre dernier numéro, la déclaration qu'il a faite récemment, à Québec, à ce sujet. Il est bon de la relire, avant d'aller plus loin: »

« La fédération impériale, au point de vue politique et parlementaire, a-t-elle, signifierait un parlement central siégeant à Londres pour régler les affaires de l'Empire. La représentation dans ce corps devrait être basée sur la population. Par conséquent, au point de vue de la taxation, nous nous trouverions placés sur le même pied que tous les autres citoyens de l'Empire. Sir Wilfrid Laurier sait ce que serait la taxation dans ce cas? Notre population étant un septième de celle de la Grande-Bretagne, nous aurions à supporter un septième des taxes pour le maintien de l'armée et de la marine. Cela signifierait \$46,000,000 de taxes par année. Non, le parti conservateur repousse cette idée. Il ne veut pas de cette fédération impériale avec la représentation dans le parlement impérial, qui nous enlèverait le contrôle de nos affaires. Ce qu'il veut, c'est l'union dans les relations commerciales avec des avantages mutuels et pour le Canada et pour l'Empire. Pas un pouvoir au monde, en dehors de notre parlement, ne doit avoir l'autorité d'imposer pour un sou de taxe à notre peuple. »

« Cette déclaration si patriotique a jeté le désarroi dans les rangs du parti ministériel. Les journaux libéraux, dans leur affolement, ne trouvent rien de mieux à faire que d'accuser Sir Charles Tupper de contradiction. Cela ne tient pas debout. Il est vrai que le chef de l'opposition a été en faveur de l'envoi de volontaires canadiens en Afrique, mais, a-t-il dit à Québec, « nous l'avons fait librement et spontanément et nous voulons rester libres de juger toujours des circonstances et de l'opportunité. »

« Ici, il est bon de rappeler que c'est Sir Wilfrid Laurier qui promettait des secours militaires à l'Angleterre dès le 15 juin 1897, alors qu'il disait à Londres en passant en revue des troupes canadiennes: »

« Au nom du gouvernement, au nom du peuple canadien je vous félicite sur votre superbe apparence. De tous côtés, m'arrivent sur votre compte d'élogieux rapports. Comme Canadiens, nous espérons que la guerre n'éclatera jamais, mais l'expérience du sentiment général en affirmant que si, par malheur, l'empire y était entraîné, les troupes canadiennes voleraient au combat et feraient leur devoir tout aussi bien qu'elles l'ont fait ce matin à la parade. »

« En parlant ainsi, Sir Wilfrid Laurier n'aurait-il pas en termes clairs un contingent canadien à l'Angleterre? »

« L'on peut bien discuter l'opportunité de la participation du Canada à la guerre de l'Afrique du Sud. Mais quoique Sir Charles Tupper ait favorisé l'envoi des contingents, il n'en est pas moins vrai qu'il a toujours été opposé à la fédération impériale. Il est facile de le prouver. »

« Dans une entrevue avec le représentant d'un journal, Sir Charles Tupper disait en 1897: »

« Je ne crois certainement pas à l'idée proclamée ici par Sir Wilfrid Laurier, relativement à l'établissement d'un grand parlement impérial. C'est un plan irréalisable, voué à l'insuccès. Il y a quelques années la ligne de la fédération impériale, qui comprenait des hommes comme Rosebery, le marquis de Ripon, l'hon. Philippe Stanbon, le très honorable W. H. Smith, et plusieurs autres, étudia la question sous tous ses aspects. A l'exception d'un seul membre nous décidâmes unanimement que l'idée d'un parlement était en dehors de toute politique pratique, et lord Rosebery se fit l'écho de notre détermination dans une réunion au « Mansion House. » Deux raisons militent contre ce projet impérial. D'abord un tel corps devrait avoir le pouvoir de taxer pour des fins impériales, et par conséquent la représentation devrait y être basée, dans une mesure quelconque, sur la population. Cela signifie que dans peu d'années, la voix

de l'Angleterre serait complètement étouffée par celles des colonies les plus peuplées. L'Angleterre ne s'y soumettrait jamais. En second lieu, les colonies ne consentiraient jamais à renoncer à leur autonomie, et à remettre une grande partie de leurs pouvoirs à un comité élégit de trois mille milles ou plus. »

« R.—Mon idée est celle que la conférence d'Ottawa a formulée, et qui a ensuite été appuyée par M. Chamberlain dans son discours de la Chambre de Commerce. Qu'il y ait un commerce préférentiel dans les limites de l'Empire, et que l'Angleterre fortifie l'Empire en favorisant le commerce avec ses colonies. »

« Dans une autre circonstance, il y a quelques années, pour montrer que le Canada ne devait pas s'engager à contribuer aux dépenses de l'armée et de la marine de l'Angleterre, Sir Charles Tupper disait: »

« Je niais que le Canada fût un seul dollar à l'Angleterre pour une raison quelconque, soit civile, militaire ou navale; bien loin d'être pour elle une source de faiblesse et de dépense, je maintiens que si le Canada était forcé d'entrer dans l'Union américaine, l'Angleterre perdrait les meilleurs havres stratégiques de l'Atlantique et du Pacifique et aurait besoin, non d'une plus faible, mais d'une plus puissante flotte que celle qu'elle possède maintenant. »

« Ainsi, nous pouvons dire que Sir Charles Tupper a toujours combattu la fédération impériale, avec non moins de force qu'il l'a fait, il y a quelques jours à Québec. La situation est donc bien simple, quant à cette question de fédération impériale. Sir Wilfrid Laurier et M. Tarte sont partisans de cette idée. Sir Charles Tupper et le parti conservateur n'en veulent pas. Aux électeurs de faire leur choix. »

TACTIQUE DE CHAMBERLAIN

On lit dans les Débats de Montréal.

Chamberlain est de plus en plus hanté par son rêve d'impérialisme, et il sait qu'un des grands obstacles qui s'opposent à la réalisation de cette blague est l'apathie que les Canadiens éprouvent pour cette mesure suicide. Aussi, les chercheurs à nous gagner à sa cause, et comme il croit que Sir Wilfrid Laurier fait ici la pluie et le beau temps, le Secrétaire des Colonies a donné ordre à 820 journaux d'envoyer Sir Wilfrid Chamberlain, suit, en effet, que notre premier est sensible à la glorification, et que les compliments, écrits ou non, le flattent délicieusement, et Chamberlain agit en conséquence. Les journalistes de Londres, dont le moins vendu appartient corps et âme à Joe, ont donc reçu des instructions, et depuis quelques jours les panégyriques de notre grand Démophile Guibollard traînent partout. M. Laurier par-ci, M. Laurier par-là, qu'il est beau, qu'il parle doucement, quelle prestance, quelle tête, qu'il est bon, qu'il s'agit joliment à Westminster, que son ramage est mélodieux, et son plumage est luisant! Et Sir Wilfrid gobe tout ça comme du sirop pour le rhume; il se rengorge, s'écoute respirer, se donne des airs de mylord, regrette de ne pouvoir se peigner à la Joe, rêve qu'il interpellera lord Salisbury ou que les gaminades de Londres se poussent sur son passage, en disant: That's Laurier that's him!

« M. Chamberlain a soulé les clairons de combat et allumé les feux d'alarme, et M. Laurier a envoyé deux mille soldats canadiens en Afrique. »

« Il y a quelque chose, et rapidement, qui va mal chez M. L. O. Daviel, greffier de la cité de Montréal. On ne le reconnaît plus depuis qu'il est devenu... comment dirions-nous?... depuis qu'il est devenu... bureaucrate, c'est cela. »

« En 1890, sous le règne de M. Mercier, M. David, alors député et grand pontife du nationalisme, fit adopter par la législature une résolution hostile à la fédération impériale. On, en l'an de grâce 1900, M. Laurier et Tarte sont en train de nous mener tout droit à cette fédération impériale, si redoutée. N'est-il pas étrange, en vérité, que M. David ne retrouve pas ses vibrants accents du temps jadis pour mettre son peuple en garde contre ce danger plus menaçant que jamais? »

LA GUERRE DU TRANSVAAL

Les Boers entourent maintenant Bloemfontein et se jettent sur tous les détachements anglais qui s'aventurent trop loin du camp principal. Ainsi, un détachement de 500 Anglais a été entouré à Bethany à 40 milles au sud de Bloemfontein, et, après une longue résistance, a été fait prisonnier tout entier. Le général Gatacre avait été envoyé à son secours, mais est arrivé trop tard, tout le détachement capturé était déjà en route pour Prétoria. On se rappelle que le général Gatacre a essuyé une défaite à Stomberg, il y a quelques mois, et par suite de sa dernière aventure, on dit qu'il est rappelé en Angleterre.

« Un autre côté, environ 70 Boers ont été cernés par le général Methuen avec des forces supérieures. Le colonel de Villebois-Mareuil, qui les commandait, a été tué avec sept de ses hommes et les 60 autres ont été fait prisonniers. La mort de Villebois-Mareuil, ancien colonel dans l'armée française, est une perte sérieuse pour les Boers. C'est la plus capable de tous les officiers étrangers qui combattent sous le drapeau du Transvaal; on lui attribue le mérite de plusieurs victoires des Boers, entre autres celle de Colenso. »

« Le général Brabant, qui est cerné depuis quelques jours par les Boers, se défend toujours. Au dernier assaut, ses pertes ont été de 11 tués et 41 blessés. Le dernier rapport dit que la bataille se continue. Les Boers disent que lors de la

paux rivaux des fabricants anglais pour nous; avec cette échelle de droits préférentiels que je suggère, tout ce que nous ne pourrions pas fabriquer nous-mêmes se fait par la métropole, etc., etc. »

« Tout comme Sir Charles Tupper, aujourd'hui, Sir John ne veut donc pas d'accord de préférence commerciale à l'Angleterre sans obtenir quelque chose d'équivalent pour le Canada. Mais, par malheur, Sir Wilfrid Laurier administre maintenant les affaires publiques. Et Sir Wilfrid Laurier donne tout pour rien. »

COUPS DE PLUME

La déclaration de Sir Charles Tupper contre la fédération impériale chère à Sir Wilfrid Laurier et à M. Tarte, a soulevé l'enthousiasme populaire dans la province de Québec.

« Comment s'est fait-il que le gouvernement Laurier, qui dépense deux millions pour la guerre en Afrique, ne trouve pas quelques milliers de dollars pour secourir les malheureux victimes de la faillite de la Banque Ville-Marie, d'autant plus que les autorités fédérales, par suite de leur négligence, ont une part de responsabilité dans la déconfiture de cette institution pourrie? Est-ce parce que la plupart des victimes sont des Canadiens-français? »

« Le bruit court que le gouvernement Laurier exerce une pression sur le gouvernement Marchand pour le décider à faire des élections générales dans la province de Québec, avant les élections fédérales. Histoire, pour les ministres d'Ottawa, de lâcher le pouls de l'électorat, par l'entremise de leurs amis de Québec. Mais il paraît que les députés libéraux ne veulent pas se lancer dans cette aventure, et le gouvernement Marchand non plus. C'est un peu trop dangereux. »

« C'est Sir Wilfrid Laurier qui a offert la participation du Canada aux guerres de l'Angleterre. Voici ce que notre premier-ministre disait à Londres, le 18 juin 1897: »

« Lord Lansdowne nous a parlé du jour où l'Empire pourrait courir quelque danger. En tout temps, l'Angleterre nous a prouvé qu'elle savait se défendre seule, mais si j'ai le moindre danger qui viendrait à la menacer, quelle sonnerie alarme sur les hauteurs les feux d'alarme et immédiatement, de toutes parts du sein de ses colonies, lui arriveront tous les secours possibles. »

« M. Chamberlain a soulé les clairons de combat et allumé les feux d'alarme, et M. Laurier a envoyé deux mille soldats canadiens en Afrique. »

« Il y a quelque chose, et rapidement, qui va mal chez M. L. O. Daviel, greffier de la cité de Montréal. On ne le reconnaît plus depuis qu'il est devenu... comment dirions-nous?... depuis qu'il est devenu... bureaucrate, c'est cela. »

« En 1890, sous le règne de M. Mercier, M. David, alors député et grand pontife du nationalisme, fit adopter par la législature une résolution hostile à la fédération impériale. On, en l'an de grâce 1900, M. Laurier et Tarte sont en train de nous mener tout droit à cette fédération impériale, si redoutée. N'est-il pas étrange, en vérité, que M. David ne retrouve pas ses vibrants accents du temps jadis pour mettre son peuple en garde contre ce danger plus menaçant que jamais? »

« M. Chamberlain a soulé les clairons de combat et allumé les feux d'alarme, et M. Laurier a envoyé deux mille soldats canadiens en Afrique. »

« Il y a quelque chose, et rapidement, qui va mal chez M. L. O. Daviel, greffier de la cité de Montréal. On ne le reconnaît plus depuis qu'il est devenu... comment dirions-nous?... depuis qu'il est devenu... bureaucrate, c'est cela. »

« En 1890, sous le règne de M. Mercier, M. David, alors député et grand pontife du nationalisme, fit adopter par la législature une résolution hostile à la fédération impériale. On, en l'an de grâce 1900, M. Laurier et Tarte sont en train de nous mener tout droit à cette fédération impériale, si redoutée. N'est-il pas étrange, en vérité, que M. David ne retrouve pas ses vibrants accents du temps jadis pour mettre son peuple en garde contre ce danger plus menaçant que jamais? »

« M. Chamberlain a soulé les clairons de combat et allumé les feux d'alarme, et M. Laurier a envoyé deux mille soldats canadiens en Afrique. »

« Il y a quelque chose, et rapidement, qui va mal chez M. L. O. Daviel, greffier de la cité de Montréal. On ne le reconnaît plus depuis qu'il est devenu... comment dirions-nous?... depuis qu'il est devenu... bureaucrate, c'est cela. »

« En 1890, sous le règne de M. Mercier, M. David, alors député et grand pontife du nationalisme, fit adopter par la législature une résolution hostile à la fédération impériale. On, en l'an de grâce 1900, M. Laurier et Tarte sont en train de nous mener tout droit à cette fédération impériale, si redoutée. N'est-il pas étrange, en vérité, que M. David ne retrouve pas ses vibrants accents du temps jadis pour mettre son peuple en garde contre ce danger plus menaçant que jamais? »

« M. Chamberlain, dit-il, a abordé un sujet qui, plus que tout autre, occupe l'attention de l'Empire. De sa nature, ce sujet s'impose à l'esprit du penseur. Une chose est certaine. Les colonies sont tenues de se rattacher à l'Empire de l'Empire ou de s'en séparer. La décision à prendre, le choix à faire ne sont pas tant le fait des colonies que de la mère patrie elle-même. Quand le Canada aura grandi, il ne pourra réaliser ses aspirations si on ne lui donne une représentation dans le parlement impérial. Si c'est un rêve, c'est un rêve que doivent caresser hommes et femmes. »

« Les Canadiens-français voudraient être et Angli pur sang et par conséquent leur position, il ne leur manque plus que d'être représentés dans le ministère impérial. »

« Sir Wilfrid Laurier et M. Tarte sont donc partisans avoués de la fédération impériale. Leurs déclarations dans ce sens sont bien catégoriques. »

« D'un autre côté, Sir Charles Tupper se prononce carrément contre cette politique. Nous avons publié, dans notre dernier numéro, la déclaration qu'il a faite récemment, à Québec, à ce sujet. Il est bon de la relire, avant d'aller plus loin: »

« La fédération impériale, au point de vue politique et parlementaire, a-t-elle, signifierait un parlement central siégeant à Londres pour régler les affaires de l'Empire. La représentation dans ce corps devrait être basée sur la population. Par conséquent, au point de vue de la taxation, nous nous trouverions placés sur le même pied que tous les autres citoyens de l'Empire. Sir Wilfrid Laurier sait ce que serait la taxation dans ce cas? Notre population étant un septième de celle de la Grande-Bretagne, nous aurions à supporter un septième des taxes pour le maintien de l'armée et de la marine. Cela signifierait \$46,000,000 de taxes par année. Non, le parti conservateur repousse cette idée. Il ne veut pas de cette fédération impériale avec la représentation dans le parlement impérial, qui nous enlèverait le contrôle de nos affaires. Ce qu'il veut, c'est l'union dans les relations commerciales avec des avantages mutuels et pour le Canada et pour l'Empire. Pas un pouvoir au monde, en dehors de notre parlement, ne doit avoir l'autorité d'imposer pour un sou de taxe à notre peuple. »

« Cette déclaration si patriotique a jeté le désarroi dans les rangs du parti ministériel. Les journaux libéraux, dans leur affolement, ne trouvent rien de mieux à faire que d'accuser Sir Charles Tupper de contradiction. Cela ne tient pas debout. Il est vrai que le chef de l'opposition a été en faveur de l'envoi de volontaires canadiens en Afrique, mais, a-t-il dit à Québec, « nous l'avons fait librement et spontanément et nous voulons rester libres de juger toujours des circonstances et de l'opportunité. »

« Ici, il est bon de rappeler que c'est Sir Wilfrid Laurier qui promettait des secours militaires à l'Angleterre dès le 15 juin 1897, alors qu'il disait à Londres en passant en revue des troupes canadiennes: »

« Au nom du gouvernement, au nom du peuple canadien je vous félicite sur votre superbe apparence. De tous côtés, m'arrivent sur votre compte d'élogieux rapports. Comme Canadiens, nous espérons que la guerre n'éclatera jamais, mais l'expérience du sentiment général en affirmant que si, par malheur, l'empire y était entraîné, les troupes canadiennes voleraient au combat et feraient leur devoir tout aussi bien qu'elles l'ont fait ce matin à la parade. »

« En parlant ainsi, Sir Wilfrid Laurier n'aurait-il pas en termes clairs un contingent canadien à l'Angleterre? »

« L'on peut bien discuter l'opportunité de la participation du Canada à la guerre de l'Afrique du Sud. Mais quoique Sir Charles Tupper ait favorisé l'envoi des contingents, il n'en est pas moins vrai qu'il a toujours été opposé à la fédération impériale. Il est facile de le prouver. »

« Dans une entrevue avec le représentant d'un journal, Sir Charles Tupper disait en 1897: »

« Je ne crois certainement pas à l'idée proclamée ici par Sir Wilfrid Laurier, relativement à l'établissement d'un grand parlement impérial. C'est un plan irréalisable, voué à l'insuccès. Il y a quelques années la ligne de la fédération impériale, qui comprenait des hommes comme Rosebery, le marquis de Ripon, l'hon. Philippe Stanbon, le très honorable W. H. Smith, et plusieurs autres, étudia la question sous tous ses aspects. A l'exception d'un seul membre nous décidâmes unanimement que l'idée d'un parlement était en dehors de toute politique pratique, et lord Rosebery se fit l'écho de notre détermination dans une réunion au « Mansion House. » Deux raisons militent contre ce projet impérial. D'abord un tel corps devrait avoir le pouvoir de taxer pour des fins impériales, et par conséquent la représentation devrait y être basée, dans une mesure quelconque, sur la population. Cela signifie que dans peu d'années, la voix

de l'Angleterre serait complètement étouffée par celles des colonies les plus peuplées. L'Angleterre ne s'y soumettrait jamais. En second lieu, les colonies ne consentiraient jamais à renoncer à leur autonomie, et à remettre une grande partie de leurs pouvoirs à un comité élégit de trois mille milles ou plus. »

« R.—Mon idée est celle que la conférence d'Ottawa a formulée, et qui a ensuite été appuyée par M. Chamberlain dans son discours de la Chambre de Commerce. Qu'il y ait un commerce préférentiel dans les limites de l'Empire, et que l'Angleterre fortifie l'Empire en favorisant le commerce avec ses colonies. »

« Dans une autre circonstance, il y a quelques années, pour montrer que le Canada ne devait pas s'engager à contribuer aux dépenses de l'armée et de la marine de l'Angleterre, Sir Charles Tupper disait: »

« Je niais que le Canada fût un seul dollar à l'Angleterre pour une raison quelconque, soit civile, militaire ou navale; bien loin d'être pour elle une source de faiblesse et de dépense, je maintiens que si le Canada était forcé d'entrer dans l'Union américaine, l'Angleterre perdrait les meilleurs havres stratégiques de l'Atlantique et du Pacifique et aurait besoin, non d'une plus faible, mais d'une plus puissante flotte que celle qu'elle possède maintenant. »

« M. Chamberlain, dit-il, a abordé un sujet qui, plus que tout autre, occupe l'attention de l'Empire. De sa nature, ce sujet s'impose à l'esprit du penseur. Une chose est certaine. Les colonies sont tenues de se rattacher à l'Empire de l'Empire ou de s'en séparer. La décision à prendre, le choix à faire ne sont pas tant le fait des colonies que de la mère patrie elle-même. Quand le Canada aura grandi, il ne pourra réaliser ses aspirations si on ne lui donne une représentation dans le parlement impérial. Si c'est un rêve, c'est un rêve que doivent caresser hommes et femmes. »

« Les Canadiens-français voudraient être et Angli pur sang et par conséquent leur position, il ne leur manque plus que d'être représentés dans le ministère impérial. »

« Sir Wilfrid Laurier et M. Tarte sont donc partisans avoués de la fédération impériale. Leurs déclarations dans ce sens sont bien catégoriques. »

« D'un autre côté, Sir Charles Tupper se prononce carrément contre cette politique. Nous avons publié, dans notre dernier numéro, la déclaration qu'il a faite récemment, à Québec, à ce sujet. Il est bon de la relire, avant d'aller plus loin: »

« La fédération impériale, au point de vue politique et parlementaire, a-t-elle, signifierait un parlement central siégeant à Londres pour régler les affaires de l'Empire. La représentation dans ce corps devrait être basée sur la population. Par conséquent, au point de vue de la taxation, nous nous trouverions placés sur le même pied que tous les autres citoyens de l'Empire. Sir Wilfrid Laurier sait ce que serait la taxation dans ce cas? Notre population étant un septième de celle de la Grande-Bretagne, nous aurions à supporter un septième des taxes pour le maintien de l'armée et de la marine. Cela signifierait \$46,000,000 de taxes par année. Non, le parti conservateur repousse cette idée. Il ne veut pas de cette fédération impériale avec la représentation dans le parlement impérial, qui nous enlèverait le contrôle de nos affaires. Ce qu'il veut, c'est l'union dans les relations commerciales avec des avantages mutuels et pour le Canada et pour l'Empire. Pas un pouvoir au monde, en dehors de notre parlement, ne doit avoir l'autorité d'imposer pour un sou de taxe à notre peuple. »

« Cette déclaration si patriotique a jeté le désarroi dans les rangs du parti ministériel. Les journaux libéraux, dans leur affolement, ne trouvent rien de mieux à faire que d'accuser Sir Charles Tupper de contradiction. Cela ne tient pas debout. Il est vrai que le chef de l'opposition a été en faveur de l'envoi de volontaires canadiens en Afrique, mais, a-t-il dit à Québec, « nous l'avons fait librement et spontanément et nous voulons rester libres de juger toujours des circonstances et de l'opportunité. »

« Ici, il est bon de rappeler que c'est Sir Wilfrid Laurier qui promettait des secours militaires à l'Angleterre dès le 15 juin 1897, alors qu'il disait à Londres en passant en revue des troupes canadiennes: »

« Au nom du gouvernement, au nom du peuple canadien je vous félicite sur votre superbe apparence. De tous côtés, m'arrivent sur votre compte d'élogieux rapports. Comme Canadiens, nous espérons que la guerre n'éclatera jamais, mais l'expérience du sentiment général en affirmant que si, par malheur, l'empire y était entraîné, les troupes canadiennes voleraient au combat et feraient leur devoir tout aussi bien qu'elles l'ont fait ce matin à la parade. »

« En parlant ainsi, Sir Wilfrid Laurier n'aurait-il pas en termes clairs un contingent canadien à l'Angleterre? »

« L'on peut bien discuter l'opportunité de la participation du Canada à la guerre de l'Afrique du Sud. Mais quoique Sir Charles Tupper ait favorisé l'envoi des contingents, il n'en est pas moins vrai qu'il a toujours été opposé à la fédération impériale. Il est facile de le prouver. »

« Dans une entrevue avec le représentant d'un journal, Sir Charles Tupper disait en 1897: »

« Je ne crois certainement pas à l'idée proclamée ici par Sir Wilfrid Laurier, relativement à l'établissement d'un grand parlement impérial. C'est un plan irréalisable, voué à l'insuccès. Il y a quelques années la ligne de la fédération impériale, qui comprenait des hommes comme Rosebery, le marquis de Ripon, l'hon. Philippe Stanbon, le très honorable W. H. Smith, et plusieurs autres, étudia la question sous tous ses aspects. A l'exception d'un seul membre nous décidâmes unanimement que l'idée d'un parlement était en dehors de toute politique pratique, et lord Rosebery se fit l'écho de notre détermination dans une réunion au « Mansion House. » Deux raisons militent contre ce projet impérial. D'abord un tel corps devrait avoir le pouvoir de taxer pour des fins impériales, et par conséquent la représentation devrait y être basée, dans une mesure quelconque, sur la population. Cela signifie que dans peu d'années, la voix

de l'Angleterre serait complètement étouffée par celles des colonies les plus peuplées. L'Angleterre ne s'y soumettrait jamais. En second lieu, les colonies ne consentiraient jamais à renoncer à leur autonomie, et à remettre une grande partie de leurs pouvoirs à un comité élégit de trois mille milles ou plus. »

« R.—Mon idée est celle que la conférence d'Ottawa a formulée, et qui a ensuite été appuyée par M. Chamberlain dans son discours de la Chambre de Commerce. Qu'il y ait un commerce préférentiel dans les limites de l'Empire, et que l'Angleterre fortifie l'Empire en favorisant le commerce avec ses colonies. »

« Dans une autre circonstance, il y a quelques années, pour montrer que le Canada ne devait pas s'engager à contribuer aux dépenses de l'armée et de la marine de l'Angleterre, Sir Charles Tupper disait: »

« Je niais que le Canada fût un seul dollar à l'Angleterre pour une raison quelconque, soit civile, militaire ou navale; bien loin d'être pour elle une source de faiblesse et de dépense, je maintiens que si le Canada était forcé d'entrer dans l'Union américaine, l'Angleterre perdrait les meilleurs havres stratégiques de l'Atlantique et du Pacifique et aurait besoin, non d'une plus faible, mais d'une plus puissante flotte que celle qu'elle possède maintenant. »

AGE CRITIQUE

Chaque année des milliers de femmes succombent des suites de cette dangereuse maladie appelée communément le Retour de l'Age. Si les femmes avaient la sagesse de prendre un remède capable de fortifier tout leur système, alors elles auraient la force nécessaire pour traverser heureusement cette période critique qui est pleine de dangers et qui, quand elles ne succombent pas, les laissent souffrantes et incapables de vaquer à leurs occupations habituelles.

« M. Chamberlain, dit-il, a abordé un sujet qui, plus que tout autre, occupe l'attention de l'Empire. De sa nature, ce sujet s'impose à l'esprit du penseur. Une chose est certaine. Les colonies sont tenues de se rattacher à l'Empire de l'Empire ou de s'en séparer. La décision à prendre, le choix à faire ne sont pas tant le fait des colonies que de la mère patrie elle-même. Quand le Canada aura grandi, il ne pourra réaliser ses aspirations si on ne lui donne une représentation dans le parlement impérial. Si c'est un rêve, c'est un rêve que doivent caresser hommes et femmes. »

« Les Canadiens-français voudraient être et Angli pur sang et par conséquent leur position, il ne leur manque plus que d'être représentés dans le ministère impérial. »

« Sir Wilfrid Laurier et M. Tarte sont donc partisans avoués de la fédération impériale. Leurs déclarations dans ce sens sont bien catégoriques. »

« D'un autre côté, Sir Charles Tupper se prononce carrément contre cette politique. Nous avons publié, dans notre dernier numéro, la déclaration qu'il a faite récemment, à Québec, à ce sujet. Il est bon de la relire, avant d'aller plus loin: »

« La fédération imp



J. P. MEUNIER

Bijoutier et seul opticien diplômé à St-Jean

A l'enseigne du gros jonc d'or.

NOTES LOCALES

Madame Paul P. Radis, d'Ottawa, est en visite chez son père, M. Luc Papin, au, ces jours-ci.
M. le Magistrat Loupret est allé à Beauharnois, lundi dernier, pour juger une poursuite pour vol.

Nouvelles des Mines

La compagnie d'exposition régionale de Saint-Jean vient de décider de faire une grande exposition les 11, 12 et 13 septembre prochain.
M. le Dr A. E. Orr, propriétaire de la seigneurie de Léry, comté de Niperville, est parti ces jours derniers pour l'Europe, d'où il ne reviendra qu'en septembre prochain.

LACOLLE

Une troupe de comédiens amuse fort la jeunesse du village, cette semaine. Par extraordinaire, elle se compose de gens appartenant dignes de ton et de manières, ce qui est beaucoup demander à la comédie ambulante.
Les roches parlent, d'autres fois, ce sont les murs qui se font indécents; ce dis-je, les deux sont, par aventure, de la partie.

MARIEVILLE

Une session spéciale du conseil de la chambre de commerce du comté de Rouville, la résolution suivante, soumise par M. F. Arpin, secrétaire, a été approuvée à l'unanimité:
Considérant que le commerce a fait des progrès marquants, et est devenu très florissant depuis quelques années dans le comté de Rouville, et que par suite, la quantité de marchandises à transporter a considérablement augmenté;

WICKHAM OUEST

Depuis les mois de mars dernier, plusieurs familles sont parties pour les Etats-Unis. Ce sont les deux familles Dufresnes, les familles Guimond Grotout et Roby, M. Etienne Houle doit aussi partir dans le cours de ce mois, avec sa famille, pour la république voisine.
Le nouveau moulin à scie de M. Emilien Lupien est en opération depuis quelques semaines. Il y a déjà beaucoup de bois de sciage de rendu sur les lieux, et tout marche

SAINT-HYACINTHE
Il y a de ces chances inattendues. Ainsi M. Napoléon et Henri Picard, de S. Hyacinthe, et D. Miss Picard, de S. Rosalie, viennent d'acquiescer à une belle succession leur est échue d'un oncle décédé aux Etats-Unis. Cette succession s'élevait à environ \$100,000. Un arrangement leur est proposé. Les nouveaux bénéficiaires sont à délibérer avec des hommes de loi sur l'opportunité d'accepter ou de rejeter l'offre.

GRANBY
Comme tous les printemps nous voyons non nombre de familles quitter leurs fermes pour aller travailler dans les manufactures américaines.
Le conseil du canton de Granby a passé un règlement à l'effet de prohiber la chasse et la pêche, le dimanche, dans les limites de la municipalité. Il y aura \$5 d'amende et les frais ou 30 jours de prison pour quiconque sera pris avec un fusil ou une ligne le dimanche.

COOKSHIRE
Un incendie a dévoré, ces jours derniers, les vastes granges de Wm. Hodge, entre cette localité et Eaton Corner. Quinze têtes de bétail et tous les cochons ont été brûlés. Les pertes sont estimées à \$5,000, et il n'y a que \$1,000 d'assurance.

VALLEYFIELD
Un grand nombre d'hommes sont actuellement à l'ouvrage au nouveau pouvoir d'eau de la Montée du Collin. Ce projet, qui a pour objet une fois terminée développera une nouvelle force hydraulique électrique d'environ trois mille chevaux-vapeur. Il y a près de mille métiers qui attendent après ce pouvoir pour être mis en opération. La compagnie espère que ces métiers fabriqueront de la marchandise vers le mois de juillet prochain.

BEAUHARNOIS
Le Conseil a procédé, samedi à la révision des listes électorales. Plus de 300 plaintes sur 550 ont été examinées, dont plusieurs ont été refusées. Il y eut plusieurs prises de bec entre le conseiller. Le camp rouge qui est en majorité au conseil ne semble pas vouloir donner "fair play" disent les bleus et cela soulève des difficultés.

SAINT-REMI
Ubald Longtin, jeune cultivateur de St. Constant, qu'on supposait, et avec raison, avoir péri au cours de la grande tempête de neige du 6 mars dernier, en se rendant à pied du village de Saint-Rémi, chez lui, a été retrouvé par M. Thomas Dubé, sur la ferme de M. Casimir Gagnon. Le cadavre se trouvait à cinquante arpents du village de St. Rémi, et à une vingtaine au sud de celui de St. Michel, du côté nord du grand rang. L'endroit où Longtin a succombé n'aurait qu'il s'est senti incapable de se rendre chez lui, car il paraît avoir choisi la direction des maisons de St. Michel au sud de sa demeure, et plus rapprochées que celle dernière, il a été trouvé la face contre terre, les mains raménées sur la poitrine, ses raquettes l'une sur l'autre, près de lui. Son casque était à quelques pas de lui.

On suppose que Longtin, parti de St. Rémi en raquettes, avait les queues qui n'étaient pas habitués de marcher, se serait bientôt fatigué d'elles, les aurait enlevées, et aurait entrepris de faire à pied le trajet de St. Rémi à St. Constant. Comme il y avait beaucoup de neige et que, le soir qu'il est parti, il faisait une grosse tempête, il se serait bientôt égaré et serait tombé à l'endroit où il a été trouvé.

Lors de sa disparition, beaucoup de recherches avaient été faites pour trouver son cadavre, car il n'y avait doute pour personne qu'il fut péri dans la neige, mais sans résultat, et on avait abandonné l'espoir de le trouver avant la fonte des neiges. Dimanche la père du défunt demanda par criée publique, à la porte des églises de St. Rémi et de St. Michel, à l'issue de la messe, aux propriétaires des terres qui étaient supposés avoir passé son fil, de vouloir bien parcourir leur terre respective, afin de trouver le corps de son fils. Après deux heures de recherches en question, on eut l'invitation de M. Longtin, et un nommé Dubé, de St. Michel, après une heure de marche environ, aperçut le cadavre de Longtin sur la terre de M. Casimir Gagnon.

Le corps fut immédiatement transporté chez le père du défunt, et ne sont plus en état de répondre aux besoins actuels;
Considérant que le transport des marchandises au moyen de la navigation serait d'un grand utilité pour le commerce en général, et pour la majeure partie des marchands et commerçants de ce comté, il y a par conséquent à l'insuccès de la dite compagnie de chemin de fer, et de ce que, qu'il est devenu à cette dernière l'objet d'un grand intérêt, la question de l'ouverture d'une ligne de navigation qui relie le comté de Rouville à la baie de St. Lawrence, est devenue d'une importance considérable.

CAUGHNAWAGA
Une bagarre sanglante a eu lieu, samedi soir, entre des Indiens et des Canadiens. Un nommé Israël Rycer, un Indien, ayant voulu se mêler à cette bagarre a été brutalement assailli par deux de ses compatriotes qui lui infligèrent des blessures à coups de bâtons. On ne croit pas que la victime puisse survivre à ses blessures.

WICKHAM OUEST
Depuis les mois de mars dernier, plusieurs familles sont parties pour les Etats-Unis. Ce sont les deux familles Dufresnes, les familles Guimond Grotout et Roby, M. Etienne Houle doit aussi partir dans le cours de ce mois, avec sa famille, pour la république voisine.
Le nouveau moulin à scie de M. Emilien Lupien est en opération depuis quelques semaines. Il y a déjà beaucoup de bois de sciage de rendu sur les lieux, et tout marche

Le nouveau moulin à scie de M. Emilien Lupien est en opération depuis quelques semaines. Il y a déjà beaucoup de bois de sciage de rendu sur les lieux, et tout marche

Vous pouvez être certains d'économiser 50 pour 100 en faisant vos achats chez

L. E. LORTIE

Vis-à-vis l'hôtel Monette, ancien magasin de feu J. H. Mercier
Vu qu'il a acquis à d'excellentes conditions le stock de son prédécesseur.

Les quelques exemples ci-dessous vous convaincront des grands avantages qu'il offre à l'acheteur.
Flanellette, de 4 à 5 cts.
Coton, de 4 à 5 cts.
Tweeds, de 20 cts à \$1.25.
Habits faits pour hommes, de \$3 à \$10.
Habits de première communion, de \$3 à \$5.

Après les élections:
Un ex-député non réélu est en train d'administrer une verte sermon à son lot de file.
Il paraît que tu ne fais aucun progrès dans ton lycée?
Le jeune garçon, haussant les épaules:
—Eh bien, et toi, papa... dans ton collège électoral?
Consultations Gratuites

Les personnes malades qui désirent consulter nos médecins spécialistes, feront bien d'écrire pour notre blanc de questions. Nous ne chargeons absolument rien pour les conseils donnés. Nos médecins soignent les hommes et les femmes également.
Le Dr. J. H. Mercier, propriétaire des Philes de Longue Vie du Chimiste Bonard.
No 202 rue St-Denis, Montréal, Que.

MARCHE DE SAINT JEAN
EN DETAIL
Corrigé tous les jours par M. FERRAND
Clerc des marchés.
Patates..... 0 30 0 40
Oignons par douzaine..... 0 14 0 16
Pommes par couples..... 0 60 0 60
Oignons par couple..... 1 40 1 40
Dinde par couple..... 0 80 1 00
Canards par couple..... 0 80 1 00
Beurre frais par lbs..... 0 22 0 26
Beurre salé par lbs..... 0 18 0 20
Lard frais par 100 lbs..... 6 00 7 00
Sauf par 100 lbs..... 4 00 5 00
Avoine la poche..... 0 00 0 70
Foin par 100 bottes..... 5 00 7 00
Paille par 100 bottes..... 1 00 2 00
Sucre d'étable..... 0 08 1 00
Sirop de galions..... 0 80 1 00
Lard mes par quarts..... 10 00 20 00
Huile à charbon, gallon..... 22 24
Graisse en secou..... 1 70 2 00
EN GROS
Corrigé par M. Ch. R. COUSINS marchand de grain.

FABRIS CANADIENNE
Gros. Détail
Patenté..... 2 00 2 20
Supérieure Etr..... 1 80 1 90
Extra..... 1 15 1 40
Supérieure..... 0 00 0 00
Du printemps extra..... 0 00 0 00
Forty, boulanger, en sac..... 1 90 2 60
Divers
Avoine par 40 lbs..... 34 37
Pois par 70 lbs..... 65 70
Orge par 50 lbs..... 40 50
Sarrasin..... 45 55

AVIS
Toutes personnes endettées ou ayant des réclamations envers la succession de feu Duncan Macdonald, ou son vivant, bourgeois, de la ville de St. Jean, sont priées de payer ou de fier leurs réclamations dans un délai de trente jours, entre les mains de M. J. B. Beauregard, notaire, ou du notaire ou signifié.
St-Jean P. Q. 12 avril 1900.
J. B. H. BEAUREGARD, Notaire.

MAURICE ROUSSEAU, LL L AVOCAT
Tel. Bell 2757 Main.
26, rue St. Jacques, Montréal

J. B. DEMERS, B. C. L. Notaire et Commissaire
BUREAU A SAINT-JEAN
88 Rue Jacques-Cartier.
BUREAU A LACOLLE
A l'ancien bureau de M. Tremblay, N. P.

Horaires des chemins de fer
PACIFIQUE CANADIEN
Part de St-Jean à 6.51 a. m. 7.40 a. m. 10.55 a. m. 7.32 p. m. et arrive à Montréal à 7.35 a. m. et 8.35 a. m., 12.00 a. m. 8.35 p. m.
Part de Montréal à 9.00 a. m., 4.30 p. m., 7.00 p. m., 8.30 p. m., et arrive à St-Jean à 9.57 a. m., 5.32 p. m., 8.47 p. m., 9.17 p. m.

Joseph Reid & Cie
Manufacturiers de
PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, Etc., Etc.
Moulures de toutes sortes une spécialité.
Moulins à Planer, Emboweter, Etc.

ESTIMES
Fournis à demande pour construction et réparations de bâtisses, etc.
No. 5 RUE SAINT-JEAN SAINT-JEAN, Que.

L. D. E. ROUSSEAU, L. L. B. AVOCAT
Bureau: No. 5, Rue Saint-Charles (An bureau du "Courrier de Saint-Jean")
SAINT-JEAN, P. Q.
P. J. DORÉ AVOCAT
St-Jacques St-Jean-Que

La Banque Nationale
G. P. CARREAU, Gérant de la Succursale de St-Jean.
CAPITAL PAYÉ, \$1,200,000
SURPLUS, \$235,000

MALADES
Vous qui souffrez de
Rhumatismes, Douleurs Gouttes, Sciaticque, Névralgie, Umbago, Dyspepsie
POLYNICE OIL
Le plus puissant traitement.
F. MARCHAND, 102, Rue Richelieu, Saint-Jean.

Assortiment considérable de
Vaisselle, Verreries, Lampes, Bidons, Tapiserie, Bordure, Horloges, Argenteries, Albums, Patins, Traineaux, Raquettes, Jouets, Articles pour cadeaux, Livres de toutes sortes, Porte-monnaie, Coutelleries de tables, Papeteries, Livres de prières, etc., etc.
Cigares, Tabac, Pipes, etc.

ED. ARPIN
SAINT-JEAN, P. Q.
Messdames qui désirent la meilleure soie employez la soie

Broches à l'Emballage
J. O. REMILLARD & CIE
pourront fournir une magnifique broche à emballage (patente nouvelle) à bonne composition

MARCHANDISES GARANTIES
O. REMILLARD & CIE, 87, rue Richelieu Saint-Jean, P. Q.
Les filets de McMullen pour enfermer les volailles
Ces marchandises sont toutes fabriquées par l'Ontario Wire Fencing Co., limitée, de Picton, Ont.

Grande ouverture des modes pour le printemps 1900,

Judi, Vendredi et Samedi, les 12, 13 et 14 avril courant,

AU SALON DES MODES

CHEZ M. et Mme V. MAILLOUX

Toutes les plus grandes nouveautés du printemps seront exposées, telles que

Chapeaux, Rubans, Fleurs, Velours, Soie.

ainsi qu'une grande quantité de marchandises pour costumes de dames; robes, etc.

M. et Mme V. Mailloux sont à faire de grands réparations à leur magasin, les dames et les demoiselles doivent s'attendre à la plus belle exposition de modes qu'on ait vue à Saint-Jean.

FEUILLETON DU "COURRIER DE SAINT-JEAN."

La Future du Baron Jean

"Mademoiselle, croyez moi, j'ai tant de choses à vous dire, tant de choses que vous avez bien voulu accepter et que je ne puis vous garantir que c'est un vaillant et main petit combré. Votre dévouement, vos bonnes, ne lui suffiront pas toujours. Voulez-vous le moins me permettre de vous aider à accomplir cette entreprise difficile?..."

"C'est décidé, se dit-elle, si je me taisais plus longtemps, on se croirait qu'une fille sans cœur, une méchante, une ingrate... Je ne pensais plus qu'à mon devoir?..."

"Cela me va, dit le jeune homme, mais laissez à ces deux courants un sentiment tout bienfaisant de paix, de joie et d'amitié, de regrets humides..."

"C'est décidé, se dit-elle, si je me taisais plus longtemps, on se croirait qu'une fille sans cœur, une méchante, une ingrate... Je ne pensais plus qu'à mon devoir?..."

"C'est décidé, se dit-elle, si je me taisais plus longtemps, on se croirait qu'une fille sans cœur, une méchante, une ingrate... Je ne pensais plus qu'à mon devoir?..."

lions du petit homme. "Sauflement, il y avait derrière moi beaucoup de neige sur les monts; la pluie et le vent sont venus, avec le soleil ensuite... Ca fond, ça fond là-haut, ça c'est une bénédiction!..."

"Jean se sentit à peu près rassuré par ces paroles du passeur. Il ne se rappela pas avoir jamais vu, en cet endroit, d'inondations violentes et dangereuses. D'ailleurs, pendant dix ans, il avait été absent, loin du pays, et ne connaissait presque rien des changements qui avaient pu s'y introduire..."

"Rappelez-vous, n'est-ce pas? que si le fleuve grossit trop, vous devez venir aussi-tôt nous chercher mon brave homme?..."

"C'est décidé, se dit-elle, si je me taisais plus longtemps, on se croirait qu'une fille sans cœur, une méchante, une ingrate... Je ne pensais plus qu'à mon devoir?..."

"C'est décidé, se dit-elle, si je me taisais plus longtemps, on se croirait qu'une fille sans cœur, une méchante, une ingrate... Je ne pensais plus qu'à mon devoir?..."

"C'est décidé, se dit-elle, si je me taisais plus longtemps, on se croirait qu'une fille sans cœur, une méchante, une ingrate... Je ne pensais plus qu'à mon devoir?..."

lit en cherchant à le consoler, de nouvelles vagues venaient battre et recouvrir les buissons, plus troublés. Les deux hommes frissonnaient parfois involontairement sous l'étreinte glacée de ces ondes qui, en s'élevant peu à peu, les avaient atteints à mi-corps..."

"Oh! Dieu! et Max! mon cher enfant! s'écria Blanche éperdue. Il chasse avec M. de Villers, bien loin, dans l'île aux Osiers... La rive est inondée en cet endroit?..."

"C'est décidé, se dit-elle, si je me taisais plus longtemps, on se croirait qu'une fille sans cœur, une méchante, une ingrate... Je ne pensais plus qu'à mon devoir?..."

"C'est décidé, se dit-elle, si je me taisais plus longtemps, on se croirait qu'une fille sans cœur, une méchante, une ingrate... Je ne pensais plus qu'à mon devoir?..."

"C'est décidé, se dit-elle, si je me taisais plus longtemps, on se croirait qu'une fille sans cœur, une méchante, une ingrate... Je ne pensais plus qu'à mon devoir?..."

"C'est décidé, se dit-elle, si je me taisais plus longtemps, on se croirait qu'une fille sans cœur, une méchante, une ingrate... Je ne pensais plus qu'à mon devoir?..."

REGARDEZ CELA! C'est le temps des habillemnts pour hommes. Voyez les mérites de notre stock; vous y trouverez une durabilité satisfaction aussi bien que le confort.

J. F. DESMARAIS, Porte voisine de M. Lomme.

Chemin de Fer des Comtés-Unis

Table with columns: ALLANT AU SUD, STATIONS, ALLANT AU NORD. Lists train routes and schedules between various stations.

Les trains Nos 7 et 8 circuleront entre la jonction Noyan (S.A.R.) et l'Herbiville-Jonc, tous les jours excepté les dimanches et jours fériés.

NOUVEL ETABLISSEMENT A. BESSETTE TAILLEUR 67, rue Richelieu, St-Jean, Que

En venant directement chez nous vous serez certains d'avoir des habits de première classe faits d'après les modes les plus récentes de New-York.

LE COURRIER DE ST-JEAN JOURNAL HEBDOMADAIRE Publié tous les vendredis dans les intérêts du grand parti Libéral Conservateur et du district d'Herbiville.

Le Courrier de St-Jean est toujours en avant pour les nouvelles politiques, sociales et agricoles, ainsi que pour les rapports autorisés des marchés de Saint-Jean et Montréal.

LAVOIE & BEAUCHEMIN Comptables et Agents Financiers, Auditeurs, Curateurs, Etc., Etc. AGENTS D'ASSURANCE Contre le feu, les accidents et sur la vie.